

ÉCHOS DES DEUX RIVES

LEVIS

Médicaments chez les personnes âgées

Au Québec, plus de 25 % des personnes âgées consomment régulièrement des pilules pour dormir ou contre l'anxiété même si après plusieurs semaines d'utilisation ces médicaments perdent la plupart de leurs effets. Afin d'aider au règlement de ce problème, la Direction régionale de la santé publique de Chaudière-Appalaches, l'Hôtel-Dieu de Lévis et le CLSC Chutes-de-la-Chaudière-Desjardins se donnent la main afin de convaincre les gens du troisième âge de cette région d'abandonner ces « bequilles », qui engendrent une foule d'effets secondaires indésirables, et de les remplacer par de nouvelles habitudes de vie. Cette démarche se fera graduellement et avec l'entière collaboration des médecins traitants. Les volontaires doivent composer le numéro 835-1231 afin de manifester leur intention.

LAC-BEAUPORT

Du sable et du sel sur les chemins cet hiver

Cet hiver, le sel sera remplacé par un mélange de sable et de sel sur les chemins du Tour-du-Lac Nord et la Traversée de Laval. Cette décision fait suite à une recommandation de la Commission sur la qualité de l'environnement et vise à limiter la concentration de sodium dans les lacs Beauport et Tourbillon. Le sel ne sera répandu qu'aux arrêts obligatoires. On recommande donc aux automobilistes de réduire la vitesse à 30 km/h.

BEAUCÉ

Sogetel et le 9-1-1

La compagnie de téléphone Sogetel, qui dessert Nicolet, ainsi que Beauceville, Lac-Etchemin, Saint-Camille, Sainte-Justine et Saint-Ludger dans la région de Québec, a proposé à la Régie des télécommunications un tarif de 0,405 \$ pour offrir le 9-1-1 en souhaitant qu'elle se rende à la même décision que le CRTC en Ontario, lequel a gelé le tarif à 0,32 \$, Bell supportant la différence tout en lui permettant l'accès à son réseau et à ses ordinateurs centraux. Pressé de questions par le procureur de Québec Téléphone, Alain Duhaime, de Sogetel, a dû admettre à la régie que Bell lui exigeait 0,178 \$ pour cet accès, ce qui aurait porté le coût du 9-1-1 à 0,58 \$, mais il ne voit pas pourquoi la régie défavoriserait au Québec les régions desservies par les petites compagnies indépendantes quand on les supporte en Ontario.

Trois projets de formation

Le député indépendant Gilles Bernier annonce trois projets de formation, créant dix emplois et totalisant 73 000 \$, en Beauce. L'entreprise Pigeon et Fils de Saint-Éphrem reçoit 15 174 \$ pour former quatre opérateurs, la Société du Patrimoine de Sainte-Rose bénéficie de 32 343 \$ pour trois animateurs alors que Sainte-Marie décroche 25 785 \$ dans le cadre du Programme de développement pour former trois agents de bureau à la bibliothèque municipale.

AMIANTE

Nouvelle signalisation pour les motoneiges

Les sentiers des clubs de motoneige Campagnard de Thetford Mines, Adstock de Saint-Méthode, Or blanc d'East Broughton, Étoile des neiges de Disraéli, et Lac William de Saint-Ferdinand d'Halifax, seront dotés d'une nouvelle signalisation routière uniforme pour la prochaine saison. Le projet est réalisé grâce à une commande d'une valeur de 2000 \$ de PRO LAB, de Black Lake, fabricant et distributeur de graisses et de lubrifiants. Cinq cents panneaux seront installés.

PLESSISVILLE

Dix emplois sont créés

Fabricant de convoyeurs utilisés particulièrement dans le domaine des matières récupérables et recyclables, Industries Machinex s'approprie à investir 700 000 \$ dans l'expansion de ses installations à Plessisville. Pour réaliser les travaux, il bénéficiera d'une contribution de 96 750 \$ du gouvernement fédéral. Le projet prévoit l'agrandissement de l'usine, l'acquisition de machinerie, l'information de la production et la formation du personnel. Une dizaine d'emplois seront créés. Cette PME, qui emploie 40 personnes, peut fabriquer un centre de tri, clé en main.

Louise Robitaille, de Ste-Foy, admet une fraude de 7000 \$

Une ex-conseillère condamnée

QUÉBEC — L'ex-conseillère municipale Louise Robitaille, de Sainte-Foy, a été condamnée hier à 3000 \$ d'amende après avoir admis sa culpabilité aux accusations de fraude d'environ 7000 \$ aux dépens de son employeur.

par RICHARD HENAUULT
LE SOLEIL

Le juge Alain Morand appliquait ainsi la suggestion commune que lui faisaient Me Léopold Vézeau, le procureur de la Couronne, et Me Nathalie Caron, l'avocate de l'accusée de 41 ans. Cette dernière dispose d'un délai d'un an pour s'acquitter de son amende, et elle sera soumise à une période de probation de deux ans.

Les infractions ont été commises en 1989 et 1990 au moment où Louise Robitaille s'occupait de la perception des loyers pour le compte de deux entreprises propriétaires d'immeubles à logements. La preuve exposée par les deux avocats démontre qu'à sept reprises, elle s'est appropriée des loyers acquittés en argent comptant.

Dans ses dépôts à la banque,

elle glissait un chèque signé de sa main qui, évidemment, était retourné plus tard parce que sans fonds. Sur le bordereau l'accompagnant, l'accusée bifurquait son propre nom pour le remplacer par celui d'un locataire réputé pour avoir déjà fait des chèques sans fonds. Dans quelques cas, la gestionnaire a pu rembourser l'« emprunt » quelques semaines plus tard en argent sonnante.

Le juge Morand n'a pu obliger l'accusée à rembourser les entreprises victimes de ses fraudes parce que les parties ne s'entendent pas sur le montant précis en cause. La preuve de-

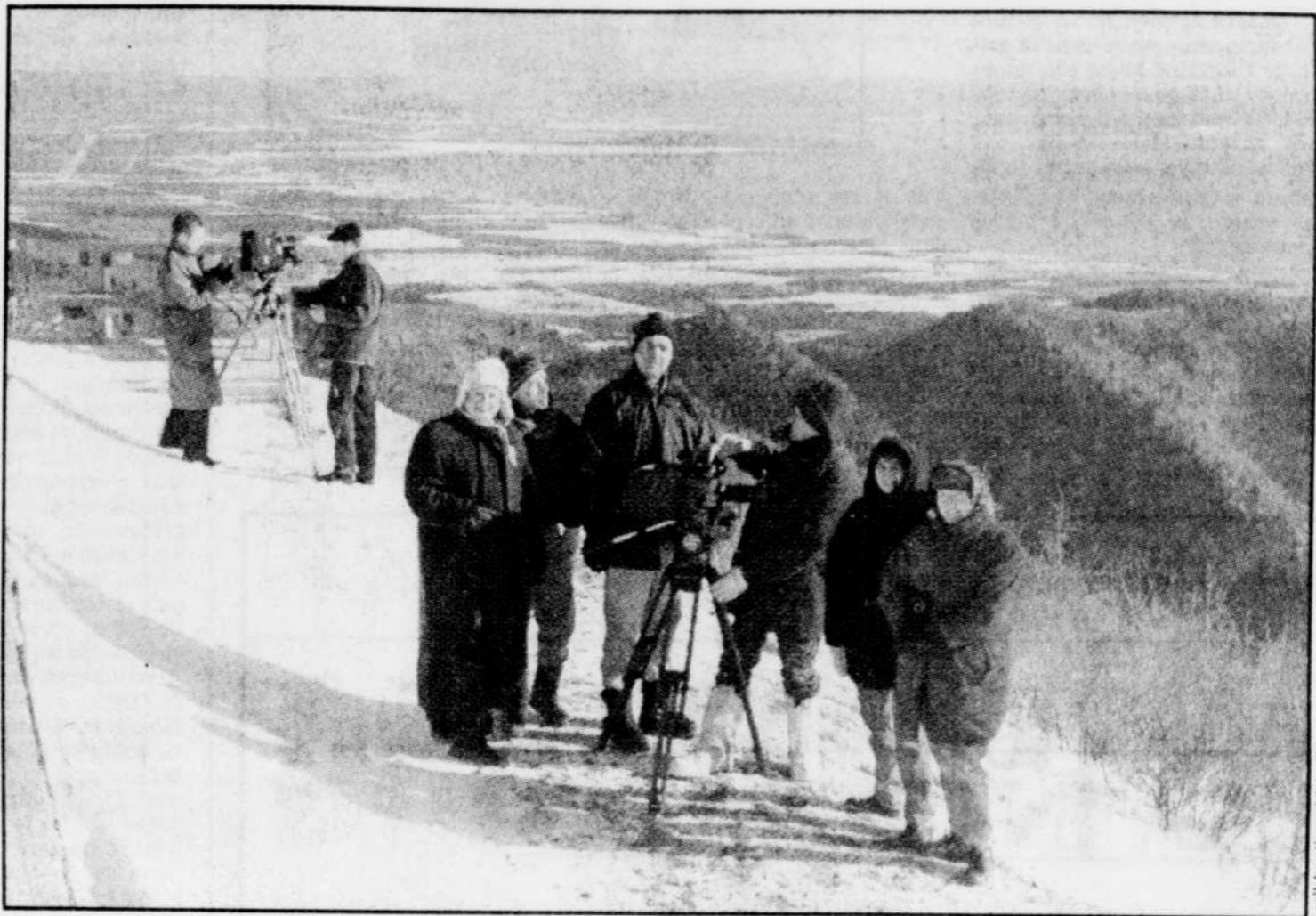
vant le tribunal se rapporte à une perte de quelque 7850 \$ alors que Louise Robitaille prétend en avoir remboursé une bonne partie et que les entreprises disent avoir subi des pertes de plus de 10 000 \$. La responsabilité de trancher le litige reviendra éventuellement à un tribunal civil.

Conseillère municipale à Sainte-Foy durant huit ans, Louise Robitaille a démissionné peu après sa mise en accusation, et en subit des pertes de revenus, a plaidé son avocate, soulignant la honte qui l'a empêchée d'avoir une vie sociale durant un an, de crainte d'être

reconnue dans un lieu public. En outre, elle a quitté son emploi sans être admissible à des prestations de l'assurance-chômage. Enfin, elle a la garde de ses deux enfants et ne reçoit aucune pension alimentaire.

Elle s'est tout de même nichée un autre emploi mais à un salaire de 8 \$ l'heure. Le procureur de la Couronne a retorqué qu'en 1988, Louise Robitaille a été condamnée à 400 \$ d'amende pour avoir transigé huit chèques sans fonds dans des commerces de Sainte-Foy, et que ceci ne l'avait pas empêchée de conserver ses fonctions publiques.

Un film sur les Leblanc d'Amérique



La réalisatrice Monique Leblanc, du bureau de l'Office national du film de Halifax, prépare un documentaire sur l'histoire de la famille Leblanc en prévision de la tenue du Congrès mondial acadien, qui aura lieu en août prochain dans le sud-est du Nouveau-Brunswick. La déportation acadienne de 1755 et des vagues subséquentes d'émigration originant des Maritimes font en sorte qu'on retrouve de fortes concentrations de Leblanc un peu partout en Amérique du Nord, surtout en Nouvelle-Angleterre, en Louisiane et en Gaspésie. Monique Leblanc a récemment passé quelques jours à Carleton afin de retracer l'histoire de ses homonymes de la baie des Chaleurs. Elle a notamment rencontré, au sommet du mont Saint-Joseph, Edwidge Leblanc, spécialiste du patrimoine régional, et Albert Leblanc, à Maria, globe-trotteur à vélo qui a fait le tour du monde à plusieurs reprises.

Pour s'être présenté ivre au travail

Policier fidéen suspendu trois jours

SAINTÉ-FOY — Le conseil municipal de Sainte-Foy a décidé de suspendre un policier durant trois jours parce qu'il s'est présenté au travail en état d'ébriété.

par BENOÎT ROUTHIER
LE SOLEIL

L'événement s'est produit vers la fin du mois d'août selon la mairesse Andrée P. Boucher qui a précisé qu'il s'agissait d'un premier avertissement.

Après trois suspensions de ce genre, l'employé municipal se voit imposer une thérapie ou c'est le congédiement. C'est une politique qui existe depuis longtemps à la ville de Sainte-Foy, fait remarquer Mme Boucher.

Elle admet qu'il arrive assez fréquemment, selon son appréciation, que la ville doit donner ainsi un premier avertissement à un employé. Et c'est chez les cols bleus que cela se produit le plus souvent, dit-elle. A sa connaissance c'est la première fois qu'un policier est ainsi suspendu pour cause d'ébriété.

Opposition de circonstance ?

Une assemblée spéciale à Sainte-Foy, c'est toujours tranquille. Il ne s'y passe jamais grand chose. D'abord les sujets discutés sont le plus souvent, pour ne pas dire strictement, d'ordre administratif. Puis ces assemblées ont lieu à 17 h, heure qui n'attire pas les foules...

Mais jusqu'aux élections du 7 novembre, il y avait au moins quelques conseillers de l'oppo-

sition qui posaient des questions.

Hier soir, le seul représentant de Présent Sainte-Foy, le conseiller Jean Normand, était absent. Tout s'est déroulé dans la plus parfaite harmonie, jusqu'au moment de l'adoption des bordereaux de circulation. Les journalistes étaient habitués à entendre l'ex-conseiller indépendant Gilles Myrand poser des questions à ce moment-là de l'ordre du jour.

Mais hier soir, c'est un conseiller de Mme Boucher, M. Georges Trépanier, qui a pris la

relève, allant jusqu'à s'opposer à l'adoption dudit bordereau qui concernait le stationnement sur la rue du Chanoine-Scott. Il a fait voir qu'en tant que « courroie de transmission » des besoins des citoyens de son quartier, il ne pouvait accepter la décision choisie par la ville car les gens de la rue en question n'en veulent pas.



Le conseiller Trépanier

Le proposeur de la résolu-

tion, le conseiller exécutif Guy Filion, a décidé de la retirer pour plus ample étude du sujet.

La mairesse a laissé entendre que, même si une décision ne plait pas à certains citoyens d'une rue, si elle est dans l'intérêt général, la ville doit l'adopter. Elle a ajouté qu'elle ne veut pas que les règlements de la circulation soient rédigés à partir d'interventions politiques et « c'est pour ça qu'il n'y a pas d'élus sur le comité de circulation ». Mais elle a accepté que la ville se penche à nouveau sur la question.

La quasi absence d'opposition officielle est-elle en train de susciter des vocations de chiens de garde au sein de l'équipe de Mme Boucher ?

La compagnie Merck Frosst s'installe sur René-Lévesque

QUÉBEC — La compagnie pharmaceutique Merck Frosst a inauguré, hier, ses nouveaux locaux sis au 79, boulevard René-Lévesque Est, dans l'édifice de la CIBC.

dans la recherche dont 90 % au Québec.

Merck Frosst travaille à la découverte, à la mise au point, à la fabrication et à la vente de médicaments. Elle fabrique et distribue aussi des produits vétérinaires et agricoles.

L'entreprise est considérée comme chef de file international dans la recherche relative aux leucotriènes, domaine susceptible d'amener à comprendre une série de maladies dont l'asthme, le psoriasis et les affections intestinales inflammatoires.

C'est un investissement d'un peu plus de un demi-million de dollars pour cette entreprise qui avait des bureaux dans le quartier Les Saules. En déménageant boulevard René-Lévesque, la compagnie a quadruplé sa superficie de plancher. Une trentaine d'employés travaillent ici.

M. André Marcheterre, vice-président aux ventes, a rappelé que Merck Frosst Ca-

nada est la plus importante des compagnies pharmaceutiques qui se consacrent à la recherche au pays. Ses origines remontent à 1899 et son siège social est à Kirkland au Québec. Mais elle a des bureaux à Toronto, Winnipeg, Calgary, et Vancouver.

Lac-St-Charles Citoyens contre un parc de maisons mobiles

LAC-SAINT-CHARLES — Un projet de développement de maisons mobiles dans le secteur des Eaux-Fraîches, dans le sud-ouest de la municipalité de Lac-Saint-Charles, soulève la colère des citoyens des secteurs contigus, qui semblent avoir réussi à le tuer dans l'œuf.

par THIÉRIO DIALLO
LE SOLEIL

Au cours d'une assemblée d'information, hier soir, plus de 100 contribuables bruyants ont dit leur façon de penser au maire Claude Roussin et aux autres membres du conseil qui ont adopté à l'unanimité, il y a deux semaines, le projet de développement de quelque 300 unités de maisons mobiles et maisons modulaires par la firme Immeubles Mobec inc.

Les assurances du maire, qui a précisé que le promoteur allait aménager aussi un espace vert et une zone-tampon de neuf mètres autour des maisons « pour en préserver l'esthétique et l'intimité », n'ont pas suffi à convaincre. « Ça va déprécier nos maisons et vous l'admettez en rappelant la promesse du promoteur d'entourer les maisons d'une zone verte de neuf mètres », a souligné, sarcastique, un citoyen, alors qu'un autre a vainement voulu savoir pourquoi le conseil municipal n'avait pas consulté « avant de se mouiller ».

Un membre du conseil consultatif de l'urbanisme, Jean Genest, s'est même rangé du côté des opposants pour dénoncer la démarche des élus, et cela aux applaudissements nourris de l'assistance. Selon un autre intervenant, quelque 400 personnes ont déjà manifesté leur opposition à la construction de maisons mobiles dans leur secteur en signant une pétition qu'elles ont envoyée à la ville.

Bien qu'un projet similaire ait été rejeté en 1988, sous la pression des citoyens, M. Roussin a justifié le projet par le souci de regarnir la caisse municipale.

Le règlement de changement de zonage proprement dit sera adopté le 5 janvier et les contribuables qui y sont opposés pourront signer le registre à l'hôtel de ville le 31 janvier. Il suffira d'un minimum de 100 signatures pour forcer la ville à abandonner le projet ou à aller en référendum.

D'ici là cependant, il risque de connaître d'autres rebondissements, le conseiller Jean-Claude Bolduc envisageant d'en proposer l'abandon pur et simple lors de la séance régulière du conseil du 6 décembre. A la fin de l'assemblée d'hier, le maire lui-même ne semblait plus y tenir tellement en se disant prêt à attendre un projet de maisons unifamiliales, tel que le permet le zonage actuel.

La situation tourne au drame dans le golfe

Plus de morue pour des années

QUÉBEC — Loin de s'améliorer malgré les récentes mesures protectrices adoptées par le ministère des Pêches et des Océans (MPO), la situation des pêches maritimes dans le golfe du Saint-Laurent empire et ressemble à un véritable drame. En pratique, tout indique que les pêcheurs devront faire leur deuil de la pêche de la morue et ce pour plusieurs années.

par RÉJEAN LACOMBE
LE SOLEIL

En regard d'un tableau aussi sombre, le Conseil pour la conservation des ressources halieutiques (CCRH), dirigé par M. Herb Clark, recommande aux autorités gouvernementales fédérales toute une série de mesures pour raviver les stocks dans le golfe.

Dans un premier temps, il préconise la fermeture complète de la

pêche dans le nord du golfe, soit la zone 4RS3Pn. Dans un second temps, le conseil demande une revue du stock de morue du sud du golfe en avril, soit dans les zones 4T et 4Vn. Mais, les membres du CCRH ne sont guère optimistes quant aux résultats de cette revue puisqu'ils ne notent « aucun signe encourageant pour le moment ».

Non seulement la pêche à la morue sera en quelque sorte réduite à un total abandon l'an prochain, mais la pêche du sébaste piquera également du nez en 1994. Le CCRH recommande une diminution de 50 % des prises qui passeront ainsi de 60 000 tonnes métriques à seulement 30 000. À ce chapitre, le rapport du conseil est formel: le stock de sébaste est en baisse et suscite de vives inquiétudes.

Quant aux deux stocks de morue que l'on retrouve dans le golfe, le CCRH ne laisse pas grand espoir. « Les deux stocks de morue, écrivent les membres du conseil, sont au niveau le plus bas jamais observé, sans aucun signe positif de recrutement. Le poisson est maigre et donne de faibles rendements. »

Dans ce rapport intitulé « *Impératifs de conservation du poisson de fond de l'Atlantique en 1994* », M. Clarke constate que le total des prises atteignait 106 100 tonnes en 1983 et qu'au 3 novembre 1993, il n'était plus que de 15 700 tonnes. Il faut toutefois noter que le total des prises admissi-



PC / LE SOLEIL

bles a été réduit de 31 000 à 18 000 tonnes en septembre 1993 dans la zone 4RS3Pn.

Dans les zones 4T et 4Vn, la pêche à la morue a été interdite en septembre dernier par le MPO. À compter de janvier 1994, le ministère entreprendra un relevé afin d'évaluer la répartition hivernale du stock. Par ailleurs, une deuxième évaluation aura lieu avant que le conseil fasse ses re-

commandations pour la période suivant le 1er juin 1994.

Or, ces deux évaluations ne peuvent pas être interprétées comme étant une éventuelle levée de l'interdit de la pêche. Le CCRH jette une véritable douche d'eau froide sur ces espoirs en disant que « d'après l'information dont dispose actuellement le conseil, les perspectives de reprise des activités en 1994 sont limitées ».

UNE PLACE AU SOLEIL

Le Conseil souverain de Nouvelle-France

Vendredi soir se tenait, dans la salle de bal du Hilton de Québec, la 17e présentation du Conseil souverain de Nouvelle-France, une manifestation culinaire courue par le fin gratin de l'aristocratie québécoise. C'était la première fois, depuis des lunes, que ces agapes historiques n'étaient pas signées par Jean Soulard, celui-ci étant devenu, il y a quelques mois, le chef exécutif du Château Frontenac. Son successeur, Mario Gagnon, a toutefois relevé le défi avec brio. Les convives étaient moins nombreux que par les années précédentes, les plats du « maître-queue » d'une belle réussite médiévale et les parades, spectaculaires. Outre les serveurs qui, tous et toutes, avaient revêtu des tenues moyenâgeuses, on a surtout remarqué, dans ces défilés qui présentent chacun des services, trois chevaux vivants, un ours brun et son dompteur, quatre ou cinq brebis, vivantes elles aussi, un cracheur de feu, deux chevaliers en armure complète, etc. Outre le « maître-queue », la réalisation de ces agapes avait été confiée à l'intendant Bernard Lepanse, aux régentes Carole Racine et Lucie Chandonnet et au troubadour Roland Martel qui a fait valser gentes dames et gentilhommes jusqu'aux petites heures du matin.

● La table d'honneur de ce Conseil souverain était composée du gouverneur Saffray de Mézy, représenté par Me Pierre Gaudreau, président des Médiévales de Québec; de l'intendant Jean Talon, personnifié par Rémy d'Anjou, directeur général des Médiévales; du procureur Jean Bourbon, sous les traits du maire de la ville de Dinan René Benoit; du greffier, personnage confié à André Ségal, professeur d'histoire de la civilisation du Moyen Âge à l'université Laval; de Mgr de Laval, incarné par le curé de la paroisse Notre-Dame-des-Victoires, l'abbé Mario Dufour, et de quatre conseillers personnifiés par MM. André Poirier, Sébastien Servant, Claude Pinault et Yvan Cloutier, respectivement directeur de la télévision de Radio-Canada, directeur de la Papeterie St-Gilles, président de l'Office du tourisme et des congrès de la CUQ et président du Carnaval de Québec en 1974.

● Le président-directeur général de la Société du Centre des congrès de Québec, M. Miville Vachon, rencontré ce soir-là, devait confirmer la nomination de M. Michel Vaclair comme secrétaire exécutif et adjoint au président. Jusqu'à tout récemment, M. Vaclair agissait comme directeur des congrès pour l'hôtel Loew's Le Concorde.

● De nouvelles figures prenaient place à la table du SOLEIL. Tant le nouveau président-directeur général, M. Gilbert Lacasse, que l'éditeur adjoint, J.-Jacques Samson participaient à cet événement culinaire pour la première fois. Ils avaient invité deux clients importants, M. Gaëtan Hamel et son épouse, propriétaires du Centre Jardin Hamel, et M. Gérard Lachance, vice-président de Bouclair, accompagné de sa conjointe, Liliane Maloin, également directrice de la publicité pour cette maison de tissus. On a ainsi pu découvrir que le nouveau patron du SOLEIL et son escorte étaient, tous deux, d'excellents danseurs.

● Le directeur de l'Office du tourisme et des congrès, Pierre Labrie, tenait à souligner que lors de la prochaine assemblée générale de cet organisme, on en profitera pour rendre un hommage particulier à Michel Rivard, le président de la Communauté urbaine de Québec, pour le soutien indéfectible qu'il a toujours entretenu avec l'industrie touristique. C'est à 17 h 30 et les personnes qui seraient intéressées à se joindre au groupe doivent investir 25 \$ pour le cocktail et réserver auprès de Aline Charest en composant le 522-3511. Les anciens présidents de l'Office du tourisme seront sur place, ce soir-là, soit Jacques Dussault, Daniel Lachance, Robert Frigiaire, Christiane Germain et Claude Pinault.

● Les décors de ce 17e Conseil souverain avaient été réalisés par la compagnie Micro-Fun, propriété de Sylvain Sayer, le fils de Jean Sayer, qui fut longtemps directeur de district et des promotions pour la brasserie Labatt à Québec. Maintenant cantonné dans le pays des Bois-Francis, Jean travaille toujours pour la brasserie Labatt, mais il s'ennuie encore de Québec. Moins, mais encore. ● Le menu de ces 17e agapes du Conseil souverain de Nouvelle-France avait été inspiré d'un festin médiéval célèbre, « Le vœu du faisan », offert à Lille par Philippe Le Bon, duc de Bourgogne, en 1453, aux chevaliers qu'il voulait convaincre d'aller combattre les Turcs. Lors de ce festin, pas moins de 48 plats cuisinés avaient été présentés aux preux chevaliers. Il y en avait 40 de moins, en fin de semaine, dans la salle de bal du Hilton, et tout le monde a mangé à sa faim.

Faire parvenir vos communiqués à: PLACE AU SOLEIL
LE SOLEIL, C.P. 1547, 390, St-Vallier Est, Québec, G1K 7J6.
Tél: 647-3394 Fax: 647-3374

Chansons d'écoliers

DONNACONA — La commission scolaire de Portneuf est la première à donner suite au programme « Les artistes à l'école » en diffusant 14 chansons de Bertrand Gosselin inspirées des mots et des idées de 500 enfants des écoles primaires Notre-Dame, à Donnacona, et Perce-Neige, à Pont-Rouge. La CS a produit un enregistrement professionnel de ces chansons, versions chantée et instrumentale, dans le cadre d'un projet de développement pédagogique. En mai dernier, 14 groupes de la commission scolaire de Portneuf ont participé à un atelier de composition de chansons avec Bertrand Gosselin.

ACURA OPTIMA
4901, boul. des Galeries, Québec
(418) 622-8180

LA TOUTE NOUVELLE ACURA INTEGRA 1994

279\$ MOIS* OU 299\$ MOIS**
POUR 48 MOIS POUR 36 MOIS

MÊME SON PRIX EST «LE FUN»

ACURA OPTIMA Québec (418) 622-8180

ACURA LES CONCESSIONNAIRES FIABLES

ACURA DE LÉVY Lévis (418) 835-1311

ACURA DE LÉVY
164, route Kennedy, Lévis
(418) 835-1311

Tarif de location-bail pour le modèle RS avec boîte manuelle (DC 433R). Acompte de *2 000 \$ (**2 800 \$), paiement mensuel et dépôt de sécurité requis. Allocation de *96 000 km (**72 000 km). Sujet à l'approbation du crédit. Transport et préparation inclus. Taxes, frais d'immatriculation et assurances en sus. La mensualité peut varier selon l'acompte versé. À la fin des 36 ou 48 mois, vous pouvez retourner le véhicule au concessionnaire ou l'acheter pour un montant additionnel prédéterminé. Offre disponible seulement par l'entremise de Honda Canada Finance Inc.

Société québécoise d'assainissement des eaux

Travaux dans la municipalité de Fatima
Comté des Îles-de-la-Madeleine
Appel d'offres no: 0299-40-01-41-4Z

Partie "A" -- Travaux d'assainissement
Construction d'une station d'épuration de type "étangs aérés" avec bâtiment de service, chemin d'accès et émissaire; construction d'un poste de pompage; fourniture et installation de conduites de refoulement (150 mm) et divers travaux connexes.

Partie "B" -- Travaux municipaux
Construction d'un réseau d'égouts et d'aqueduc (75 à 250 mm) d'une longueur d'environ 8 700 mètres avec branchements de service, de deux postes de pompage, réfection de voirie et des lieux touchés par les travaux.

DOCUMENTS DISPONIBLES: SQAÉ, Service gestion des contrats, 1019, boulevard René-Lévesque Ouest, Québec (Québec) G1S 1V2, Tél.: (418) 683-1328.

NOTE: Les bureaux de la Société seront fermés du 24 décembre 1993 au 4 janvier 1994 inclusivement.

PRIX: 125,00 \$ (taxes incluses) non remboursable, par chèque visé ou mandat payable à la Société.

De plus, pour cet appel d'offres, les soumissionnaires devront prendre connaissance du «Cahier des clauses générales d'appel d'offres, Société québécoise d'assainissement des eaux», publié par Les Publications du Québec (édition 1989). Ce cahier fait partie intégrante du document d'appel d'offres.

LIEUX DE CONSULTATION: Hôtel de ville de Fatima; Ass. de la construction de Montréal et de Québec; ACRGTQ; Ass. de la construction de Québec, Région Bas-Saint-Laurent - Gaspésie - Les Îles; Société à Boucherville et à Québec.

OUVERTURE DES SOUMISSIONS:
Hôtel de ville de Fatima: à/s M. Jacques Arsenault, secrétaire-trésorier, 395, chemin de l'Hôpital, Case Postale 610, Fatima, Îles-de-la-Madeleine (Québec) G0B 1G0. Le mercredi 19 janvier 1994 à 15 h 00.

GARANTIES DE SOUMISSION: MONTANTS

Partie "A" -- Travaux d'assainissement	175 000,00 \$
Partie "B" -- Travaux municipaux	420 000,00 \$

FORME: Deux chèques visés tirés sur une institution bancaire faisant affaires au Québec ou deux cautionnements de soumission.

RENSEIGNEMENTS: Madame Sylvie Rodrigue - Tél.: (418) 683-1328.

Seules les personnes, sociétés et compagnies, ayant leur principale place d'affaires au Québec, qui détiennent une licence appropriée en vertu de la Loi sur le bâtiment et qui ont obtenu le document d'appel d'offres directement de la Société sont admises à soumissionner.

La Société et la municipalité de Fatima ne s'engagent à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Marc Pinsonnault, L.L.B., B.Sc.
Directeur, gestion des contrats

S-30-11-93

**Beauce-Abénaquis
La CS réalise
un excédent
financier**

LAC-ETCHEMIN —
Bien qu'elle ait débuté sa

première année d'opération avec un déficit de 729 594,19 \$, hérité de la défunte commission scolaire régionale Louis-Fréchette, la nouvelle commission scolaire de la Beauce-Abénaquis a terminé son premier exercice financier avec un bilan excédentaire.

par **ANDRÉ POULIN**
collaboration spéciale

Les états financiers de la première année d'opération de la commission scolaire de la Beauce-Abénaquis, au cours de laquelle cette institution a encaissé des revenus de 38 026 242 \$ et effectué des déboursés de 37 666 608 \$, laissent en effet voir un résultat net excé-

dentaire de l'exercice de 359 633 \$. Grâce à ce surplus financier imputable à l'adoption par les administrateurs scolaires d'une gestion plus serrée de leurs dépenses et au redressement positif des revenus de taxation encaissés en 1991-1992 par les deux commissions scolaires constituantes de la commission scolaire de la Beauce-Abénaquis, cette

dernière a non seulement pu réduire son déficit accumulé à zéro, mais se constituer une réserve de 82 427,27 \$.

Ce résultat a aussi pu être obtenu grâce à l'appropriation, en début d'exercice 1992-93, des surplus accumulés par ses deux constituantes, soit les 269 650,91 \$ de la commission scolaire Nouvelle-Beauce et les 113 787 \$ de la

commission scolaire Abénaquis. Au cours des prochains mois, la commission scolaire de la Beauce-Abénaquis prévoit par ailleurs améliorer les services dispensés à la population de son territoire en procédant à l'engagement d'une ressource additionnelle pour les activités d'assistance aux entreprises du service régionalisé de l'éducation aux adultes.

Le tour du monde en 80 jours. Et en remplissant seulement 45 fois votre réservoir. Si vous faisiez le tour du monde en voiture, la série Marathon de Volkswagen vous permettrait de boucler la boucle avec un budget ridiculement bas. Capables de rouler plus de 900 km* sans faire le plein, nos nouveaux modèles turbodiesel se conduisent mieux et plus longtemps que tout ce qui roule sur la route. Dans le confort, encore et encore. Un monde de plaisir. Signé Volkswagen.



Passat GL

Jetta GL

Golf GL

La série Marathon de Volkswagen



*Basé sur une consommation routière de 5,8 L/100km, un estimé obtenu à partir d'essais routiers approuvés par Transport Canada et un réservoir d'une capacité de 55 litres pour les modèles Golf et Jetta. La Passat peut parcourir environ 1100km avec un réservoir d'une capacité de 70 litres et une consommation routière de 6,3L/100km. Votre consommation peut varier.

Laval Volkswagen Ltée
777, BOUL. CHAREST OUEST, QUÉBEC
687-4451

Rinfret Automobiles inc.
5355, BOUL. RIVE-SUD, LÉVIS
833-2133

Montmagny Volkswagen
160, BOUL. TACHÉ OUEST, MONTMAGNY
248-0057

Qué-Bourg Auto (1984) Ltée
7777, BOUL. HENRI-BOURASSA,
CHARLESBOURG
626-7777

Automobiles Langlois inc.
6090, BOUL. STE-ANNE, L'ANGE-GARDIEN
822-0671

Vallée Automobiles inc.
375, 136e RUE EST, VILLE ST-GEORGES,
BEAUCE
228-2931

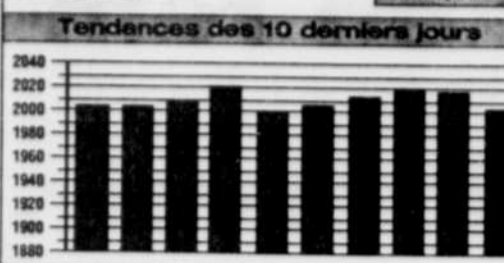
Automobiles R. Bouchard inc. 1979
999, BOUL. MGR-DE-LAVAL, BAIE-ST-PAUL
435-2664

Rousseau & Fille Automobiles Ltée
2335, RUE NOTRE-DAME NORD,
THETFORD MINES
338-6104

LE MARCHÉ BORSIER

MONTREAL

Indice des valeurs industrielles: 2007,18, en baisse de 10,91. Titres en hausse: 209. Inchangés: 150.

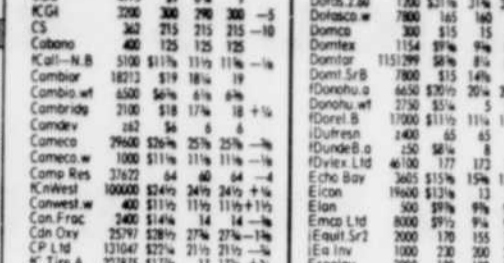


A et B

Table listing various stocks and their prices, including AIG, Air Canada, Alcan, etc.

TORONTO

Indice des valeurs industrielles: 4170,33, en baisse de 50,28. Titres en hausse: 242. Inchangés: 310.



A et B

Table listing various stocks and their prices, including Alcan, Bell Canada, Bombardier, etc.

L'ÉCONOMIE

Explication des codes Montréal / Toronto - La valeur des titres est exprimée en cents sauf lorsque précède d'un \$, A et B différencient les classes d'actions ordinaires non votantes, p ou o = actions assujetties à des règlements, f = action ordinaire sans droit de vote ou à droit de vote subalterne, pr = privilégiées, r = actions privilégiées des derniers dividendes pas encore versé, U = unités de capital-actions, V = dividende variable, z = lot brisé, Wt ou W = Bon de souscription (warrant).

D & F

Table listing stocks under D & F category, including Alcan, Bell Canada, etc.

N & O

Table listing stocks under N & O category, including Noranda, etc.

K & M

Table listing stocks under K & M category, including Kinross, etc.

R & S

Table listing stocks under R & S category, including Ressources, etc.

T & Z

Table listing stocks under T & Z category, including Telecom, etc.

G

Table listing stocks under G category, including General, etc.

H & J

Table listing stocks under H & J category, including Hiram, etc.

L

Table listing stocks under L category, including Laclede, etc.

M

Table listing stocks under M category, including Manulife, etc.

P

Table listing stocks under P category, including P&G, etc.

Q

Table listing stocks under Q category, including Quebec, etc.

R

Table listing stocks under R category, including Ressources, etc.

S

Table listing stocks under S category, including SNC, etc.

T

Table listing stocks under T category, including Telecom, etc.

V

Table listing stocks under V category, including Vale, etc.

W

Table listing stocks under W category, including Wabeco, etc.

X

Table listing stocks under X category, including Xerox, etc.

Y

Table listing stocks under Y category, including Yaskawa, etc.

Z

Table listing stocks under Z category, including Zim, etc.

AA

Table listing stocks under AA category, including AAFCO, etc.

BB

Table listing stocks under BB category, including BBDO, etc.

CC

Table listing stocks under CC category, including CCAC, etc.

DD

Table listing stocks under DD category, including D&F, etc.

EE

Table listing stocks under EE category, including E&F, etc.

FF

Table listing stocks under FF category, including FF&G, etc.

GG

Table listing stocks under GG category, including GG&H, etc.

HH

Table listing stocks under HH category, including HH&I, etc.

II

Table listing stocks under II category, including II&J, etc.

JJ

Table listing stocks under JJ category, including JJ&K, etc.

KK

Table listing stocks under KK category, including KK&L, etc.

LL

Table listing stocks under LL category, including LL&M, etc.

MM

Table listing stocks under MM category, including MM&N, etc.

NN

Table listing stocks under NN category, including NN&O, etc.

OO

Table listing stocks under OO category, including OO&P, etc.

PP

Table listing stocks under PP category, including PP&Q, etc.

QQ

Table listing stocks under QQ category, including QQ&R, etc.

RR

Table listing stocks under RR category, including RR&S, etc.

SS

Table listing stocks under SS category, including SS&T, etc.

TT

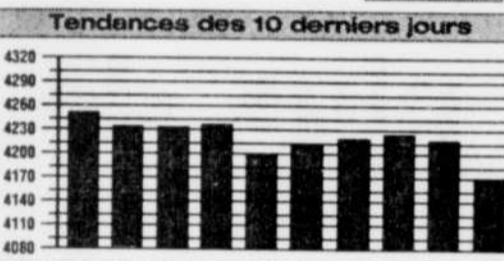
Table listing stocks under TT category, including TT&U, etc.

UU

Table listing stocks under UU category, including UU&V, etc.

NEW YORK

Indice des valeurs industrielles: 3677,80, en baisse de 6,15. Titres en hausse: 1039. Titres en baisse: 1072. Inchangés: 573.

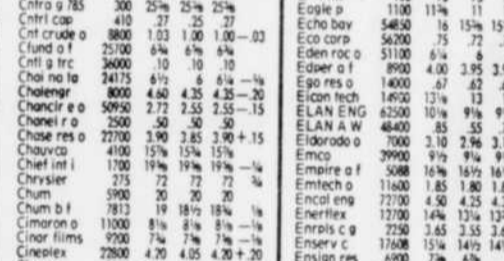


A et B

Table listing various stocks and their prices, including AIG, Air Canada, Alcan, etc.

DOW JONES

Indice des valeurs industrielles: 3677,80, en baisse de 6,15. Titres en hausse: 1039. Titres en baisse: 1072. Inchangés: 573.



A et B

Table listing various stocks and their prices, including Alcan, Bell Canada, Bombardier, etc.

AA

Table listing stocks under AA category, including AAFCO, etc.

BB

Table listing stocks under BB category, including BBDO, etc.

CC

Table listing stocks under CC category, including CCAC, etc.

DD

Table listing stocks under DD category, including D&F, etc.

EE

Table listing stocks under EE category, including E&F, etc.

FF

Table listing stocks under FF category, including FF&G, etc.

GG

Table listing stocks under GG category, including GG&H, etc.

HH

Table listing stocks under HH category, including HH&I, etc.

II

Table listing stocks under II category, including II&J, etc.

JJ

Table listing stocks under JJ category, including JJ&K, etc.

KK

Table listing stocks under KK category, including KK&L, etc.

LL

Table listing stocks under LL category, including LL&M, etc.

MM

Table listing stocks under MM category, including MM&N, etc.

NN

Table listing stocks under NN category, including NN&O, etc.

OO

Table listing stocks under OO category, including OO&P, etc.

PP

Table listing stocks under PP category, including PP&Q, etc.

QQ

Table listing stocks under QQ category, including QQ&R, etc.

RR

Table listing stocks under RR category, including RR&S, etc.

SS

Table listing stocks under SS category, including SS&T, etc.

TT

Table listing stocks under TT category, including TT&U, etc.

UU

Table listing stocks under UU category, including UU&V, etc.

VV

Table listing stocks under VV category, including VV&W, etc.

WW

Table listing stocks under WW category, including WW&X, etc.

XX

Table listing stocks under XX category, including XX&Y, etc.

YY

Table listing stocks under YY category, including YY&Z, etc.

ZZ

Table listing stocks under ZZ category, including ZZ&A, etc.

AAA

Table listing stocks under AAA category, including AAA&B, etc.

BBB

Table listing stocks under BBB category, including BBB&C, etc.

CCC

Table listing stocks under CCC category, including CCC&D, etc.

DDD

Table listing stocks under DDD category, including DDD&E, etc.

INDUSTRIES

Table listing various industrial stocks and their prices.

INDUSTRIES

Table listing various industrial stocks and their prices.

INDUSTRIES

Table listing various industrial stocks and their prices.

INDUSTRIES

Table listing various industrial stocks and their prices.

INDUSTRIES

Table listing various industrial stocks and their prices.

INDUSTRIES

Table listing various industrial stocks and their prices.

INDUSTRIES

Table listing various industrial stocks and their prices.

INDUSTRIES

Table listing various industrial stocks and their prices.

INDUSTRIES

Table listing various industrial stocks and their prices.

INDUSTRIES

Table listing various industrial stocks and their prices.

INDUSTRIES

Table listing various industrial stocks and their prices.

INDUSTRIES

Table listing various industrial stocks and their prices.

INDUSTRIES

Table listing various industrial stocks and their prices.

INDUSTRIES

Table listing various industrial stocks and their prices.

INDUSTRIES

Table listing various industrial stocks and their prices.

INDUSTRIES

Table listing various industrial stocks and their prices.

INDUSTRIES

Table listing various industrial stocks and their prices.

INDUSTRIES

Table listing various industrial stocks and their prices.

INDUSTRIES

Table listing various industrial stocks and their prices.

INDUSTRIES

Table listing various industrial stocks and their prices.

INDUSTRIES

Table listing various industrial stocks and their prices.

INDUSTRIES

Table listing various industrial stocks and their prices.

INDUSTRIES

Table listing various industrial stocks and their prices.

INDUSTRIES

Table listing various industrial stocks and their prices.

INDUSTRIES

Table listing various industrial stocks and their prices.

INDUSTRIES

Table listing various industrial stocks and their prices.

INDUSTRIES

Table listing various industrial stocks and their prices.

INDUSTRIES

Table listing various industrial stocks and their prices.

INDUSTRIES

Table listing various industrial stocks and their prices.

INDUSTRIES

Table listing various industrial stocks and their prices.

INDUSTRIES

Table listing various industrial stocks and their prices.

INDUSTRIES

Table listing various industrial stocks and their prices.

INDUSTRIES

Table listing various industrial stocks and their prices.

INDUSTRIES

Table listing various industrial stocks and their prices.

INDUSTRIES

Table listing various industrial stocks and their prices.

INDUSTRIES

Table listing various industrial stocks and their prices.

INDUSTRIES

Table listing various industrial stocks and their prices.

INDUSTRIES

Table listing various industrial stocks and their prices.

INDUSTRIES

Table listing various industrial stocks and their prices.

INDUSTRIES

Table listing various industrial stocks and their prices.

OPTIONS NÉGOCIÉES

Table of financial options with columns for symbol, price, and other details.

FONDS MUTUELS

Pris de fonds de placement obtenus de Fundata Canada Inc. à 17h30, hier. Les prix rapportés sont ceux de la cote de facti net par action (VANPA) au moment de l'impression, et sont fournis à titre d'information seulement.

Table of mutual funds with columns for fund name, price, and other details.

Table of financial data, likely stock prices or market indicators.

NEW YORK

Table of financial data from New York, including stock prices and market movements.

PASAP

Table of financial data under the PASAP section.

MONNAIES

Table of exchange rates for various currencies.

CÉRÉALES

CHICAGO (PC) — Les prix à termes des céréales ont baissé hier, à la clôture, sur le marché des matières premières de Chicago.

ARGENT

TORONTO (PC) — La firme Hardt et Harman cotait l'argent à 6,025 \$ l'once, 193,70 \$ le kg, hier. Vendredi, il cotait à 6,205 \$ l'once, 199,48 \$ le kg.

MÉTALX

LONDRES (AP) — Le prix des métaux sur le marché de Londres, hier, en dollar américain par tonne : cuivre 1628-1629 et plomb 420-421; zinc 923-924, aluminium 1035-1036 et nickel 4655-4665.

DIVIDENDES

Par la Presse Canadienne. Dividendes publiés hier, trimestriels et mois d'indicateurs conforaires.

BÉNÉFICES

PAR LA PRESSE CANADIENNE. Bank of Nova Scotia: Année terminée le 31 octobre 1993, 622 000 000 \$, 2,98 \$ l'action; 1992, 597 000 000 \$, 2,94 \$ l'action.

Table of financial data, likely stock prices or market indicators.

TAZ

Table of financial data under the TAZ section.

Table of financial data, likely stock prices or market indicators.

Table of financial data, likely stock prices or market indicators.

Table of financial data, likely stock prices or market indicators.

Table of financial data, likely stock prices or market indicators.

Table of financial data, likely stock prices or market indicators.

Table of financial data, likely stock prices or market indicators.

Table of financial data, likely stock prices or market indicators.

Table of financial data, likely stock prices or market indicators.

Table of financial data, likely stock prices or market indicators.

Table of financial data, likely stock prices or market indicators.

Table of financial data, likely stock prices or market indicators.

PS1 MICRO DATA advertisement featuring an IBM computer and text about data processing and software.

ON GAGNE AVEC CONDO SOLEIL advertisement for a condo project, including details about the location and amenities.

PEU IMPORTE QUE VOUS AYEZ ÉTÉ SAGE OU NON... ÉCONOMISEZ 397\$



Chez Compaq, nous n'avons pas l'intention de vous rendre plus sage (nous savons que vous l'êtes déjà beaucoup), mais de vous rendre encore plus productif.

C'est pourquoi nous avons préparé un projet qui vous permettra d'économiser des centaines de dollars sur un système informatique conçu justement pour accroître votre productivité.

Investissez dans un ordinateur de table Compaq Presario ou ProLinea d'ici le 24 décembre, et vous obtiendrez gratuitement les logiciels interactifs Dinosaur Adventure

et Space Adventure, des programmes primés reconnus par les éducateurs. Vous bénéficierez aussi d'excellents rabais sur un choix d'imprimantes Canon ou Epson et sur tous nos écrans Compaq. Vous recevrez même un logiciel graphique SmartPic de Lotus à l'achat d'un logiciel Lotus 1-2-3, AmiPro, Smart Suite ou Freelance.



La valeur totale? Jusqu'à 397\$. Bref, c'est là une façon flexible de composer le système informatique personnel idéal pour vous. Pour le travail, le domicile, le divertissement, bref, pour tout ce que vous attendez d'un micro-ordinateur. Passez dès aujourd'hui chez votre revendeur Compaq Canada participant pour

profiter de cette offre (mais nous ne voudrions surtout pas insinuer que vous êtes du type profiteur) ou, pour de plus amples renseignements, appelez au 1-800-248-6553.

Parce que peu importe que vous ayez été sage ou non cette année, Compaq peut vous aider à devenir encore meilleur dans les années à venir.

COMPAQ

L'offre est en vigueur du 11 novembre 1993 au 24 décembre 1993. Les formules de bons-rabais doivent être utilisées au plus tard le 7 janvier 1994. L'offre promotionnelle s'applique aux ordinateurs de table Presario et aux versions détaillants du ProLinea, mais pas aux tours Presario et ProLinea. Tous les composants de l'offre groupée doivent être achetés simultanément pendant la période de promotion. Les imprimantes ne sont pas toutes offertes dans tous les établissements. La disponibilité des produits Compaq varie d'un établissement à l'autre. Les rabais sur écrans ne s'appliquent pas au modèle Presario 425 monobloc. L'offre est valable au Canada seulement. D'autres restrictions et exclusions peuvent s'appliquer. © Compaq Computer Corporation. Tous droits réservés. Compaq est une marque déposée au U.S. Patent and Trademark Office. ProLinea et Presario sont des marques de commerce de Compaq Computer Corporation. Les noms, les marques et les logos des produits mentionnés ci-dessus peuvent être des marques de commerce ou des marques déposées de leurs sociétés respectives. Le logo Intel Inside est une marque déposée de Intel Corporation. *Prix courants suggérés; les prix peuvent varier d'un établissement à l'autre; certains modèles comportent des caractéristiques additionnelles qui peuvent influer sur les prix.

Bussico Informatique
(418) 682-6622
325, rue Marais
Bureau 187
Ville Vanier

COMPUCENTRE
(819) 564-1810
Carrefour de l'Estrie
3050, boul. Portland
Sherbrooke

COMPUCENTRE
(819) 478-5335
755, boul.
René-Lévesque
Drummondville

COMPUCENTRE
(418) 549-9203
1, Place du Royaume
Chicoutimi

COMPUCENTRE
(418) 653-5150
2700, boul. Laurier
Sainte-Foy

COMPUCENTRE
(418) 524-4911
550, boul. Wilfrid Hamel
Québec

COMPUCENTRE
(418) 627-3689
5401, boul. des Galeries
Québec

EBQM
(418) 871-1321
500, avenue
Saint-Jean-Baptiste
Québec

Info-Boutique Ltée
(819) 564-4076
815, rue Belvédère Sud
Sherbrooke

Informatique Mercier
(418) 871-7022
7140, boul. Hamel
Ouest
Sainte-Foy

**Micro Experts
Canada**
(418) 962-6855
415, rue Arnaud
Sept-Îles

**Micro Experts
Informatique**
(418) 969-2959
254, rue Price Est
Chicoutimi

CLUB BIZ
(418) 522-7279
Place Fleur de Lys
552, rue Wilfrid Hamel
Québec

MicroAge
(418) 248-2454
67, rue
Saint-Jean-Baptiste
Montmagny

MicroAge
(819) 477-8886
412, rue Hériot
N° 102-103
Drummondville

MicroAge
(418) 227-2197
11 375, 1^{re} avenue
Saint-Georges-
de-Beauce

MicroAge
(418) 962-6000
859, boul. Laure
Sept-Îles

MicroAge
(819) 569-9663
900, rue King Ouest
Sherbrooke

MicroAge
(819) 378-7910
5165, boul. des Forges
Trois-Rivières

MicroAge
(819) 752-2511
339, boul. des
Bois Francs Nord
Victoriaville

MicroAge
(418) 724-6448
146, rue de la
Cathédrale
Rimouski

**Les Électroniques
Inpro Inc.**
(819) 564-2482
205, rue Chalifoux
Sherbrooke

Informidata Inc.
(418) 562-3359
566, rue Phare Est
Matane

Rencontre entre les responsables canadien et américain du Commerce extérieur

Roy MacLaren qualifie l'entretien de « constructif »

WASHINGTON (PC-AFP) — Le ministre canadien du Commerce extérieur Roy MacLaren a qualifié hier de « constructif » l'entretien de deux heures qu'il a eu avec son homologue américain Mickey Kantor.

Le ministre s'est cependant montré des plus discrets à l'issue de la discussion.

Il a refusé de dire si Washington s'était montré ouvert à l'idée de modifier certains aspects de l'entente pour répondre aux préoccupations exprimées par le premier ministre Jean Chrétien au cours de la campagne électorale et depuis son élection.

M. MacLaren a toutefois affirmé qu'il revenait de Washington avec plus que ce qu'il avait auparavant.

Cette rencontre a permis de discuter de l'ensemble des questions bilatérales litigieuses ainsi que des inquiétudes du nouveau gouvernement canadien concernant certains aspects de l'Accord nord-américain de libre échange (ALENA), a indiqué M. MacLaren, qui a toutefois tenu à souligner qu'il ne s'agissait pas d'une négociation.

M. MacLaren, qui rendra

de l'Uruguay Round dans le délai fixé au 15 décembre.

Le ministre a précisé qu'il se rendrait à Bruxelles et à Genève jeudi pour des entretiens avec certains des principaux responsables des négociations de l'Uruguay Round. Il rencontrera notamment sir Leon Brittan, le principal négociateur européen, et Peter Sutherland, directeur du GATT.

compte au premier ministre Jean Chrétien de ses discussions avec M. Kantor dès ce matin, a ajouté qu'il avait souligné pendant sa rencontre avec M. Kantor l'importance pour le gouvernement canadien de conclure les négociations

L'opposition au libre-échange s'est passablement amoindrie

QUÉBEC — L'opposition des Canadiens à l'Accord de libre-échange nord-américain (Aléna) s'est considérablement amoindrie au cours des six derniers mois, passant de 58 % en avril dernier, à 46 % selon un nouveau sondage national réalisé par Angus Reid auprès de 1500 adultes, entre les 17 et 24 novembre.

par RÉAL LABERGE
LE SOLEIL

Les résultats, généralement sujets à une marge d'erreur d'un ordre de 2,5 %, indiquent aussi un changement dans les attentes du public canadien relativement à l'impact de l'Aléna sur l'économie à long terme du Canada. Contrairement aux prévisions négatives d'une

majorité, il y a 18 mois, les Canadiens se répartissent maintenant de façon égale, quant à ses effets prévisibles positifs, négatifs ou neutres.

Chez les 46 % d'opposants à l'accord du nouveau sondage d'Angus Reid, l'opposition est déclarée forte dans une proportion de 26 % et modérée à 20 %. Comparativement, l'appui maintenant apporté à l'accord tripartite Canada-Mexique-États-Unis, se situe à 43 %, avec des pourcentages d'un appui fort de 14 % et d'un appui modéré de 29 %. C'est au Québec que l'appui demeure le plus fort (54 %), alors que l'opinion publique continue de varier dans les autres régions majeures du pays.

De fait, depuis avril dernier, l'opposition canadienne a chuté de 12 points, tandis que l'appui public ne s'est accru que de 4 points. En août 1992, l'opposition canadienne atteignait 53 %, et 64 % en mars 1992.

Les vues des Canadiens relativement à l'Aléna varient en fonction des adhésions politiques. Le dernier sondage indique un appui de 68 % chez les conservateurs; de 47 % au Reform Party; de 51 % au BQ; et 50 % d'opposition et 40 % d'appui chez les libéraux.



Le ministre canadien du Commerce extérieur, Roy MacLaren (à gauche), a rencontré hier son homologue américain Mickey Kantor.

Sodisco-Howden conclut une alliance avec The PRO Group

QUÉBEC — Le Groupe Sodisco-Howden vient de conclure une entente avec un partenaire américain, The PRO Group, pour former un groupement d'achat dont le volume d'affaires atteint 3 milliards \$.

dont les membres fonctionnent sous la bannière Quincaillerie Pro, Unitotal, Novico, Centre Do-It et Mat Expert. Les ventes du groupe approchent les 400 millions \$.

réseau de distribution de produits de quincaillerie et de rénovation,

par PIERRE ASSELIN
LE SOLEIL

L'entente se limite à une alliance stratégique, précisait au SOLEIL le président de Sodisco-Howden, Douglass McDougall.

Car Sodisco doit bientôt être mise en vente par le biais d'une émission d'actions en bourse. M. MacDougall indique que l'alliance annoncée hier n'a aucun rapport avec ce projet et qu'il n'a jamais été question de vente ou d'échange d'actions entre les partenaires.

En plus de former un groupement d'achat, les deux partenaires prévoient réaliser des échanges de savoir-faire dans le domaine du marketing, de la distribution de produits et d'avoir accès à leurs fournisseurs régionaux respectifs. Sodisco mettra ainsi à la disposition de son partenaire son réseau d'achat de produits en Orient, notamment à Singapour.

The PRO Group a son siège social à Englewood, au Colorado, et exerce ses activités à la grande des États-Unis, précise un communiqué commun émis hier par les deux nouveaux alliés.

Sodisco-Howden possède un

Le Baron Rouge change de propriétaire

QUÉBEC — Le Baron Rouge possède un nouveau propriétaire depuis lundi dernier. La grosse maison canadienne au toit rouge, du boulevard Sainte-Anne, est maintenant dirigée par M. Romain Desjardins. Il l'a acquis du groupe Grandbourg, composé de MM. Jules Dallaire, Pierre Gingras et Gilles Marcotte, et il n'a pas voulu dévoiler le montant de la transaction.

par CLAUDE GOYETTE
LE SOLEIL

M. Desjardins n'est pas un inconnu dans le monde de la restauration puisqu'il fait partie du milieu depuis une vingtaine d'années. Il a été propriétaire du restaurant La Fondue, la brasserie La Bulle, le restaurant Les Jardins de l'Auberge Universel Wandlyn et il possède actuellement le Rudy Steak, boulevard Hamel, que son épouse, Lucie P.-Desjardins, continuera à diriger.

Lors d'une conversation téléphonique, M. Desjardins a souligné que le restaurant de 600 places, spécialisé dans les grillades sur charbon de bois et les fruits de mer, continuerait à offrir

le même produit de qualité. Il conservera le même personnel puisque sa rentabilité est excellente. Son effort se tournera vers le bar, La Verrière, qui essuie des pertes depuis plusieurs années.

Le restaurateur veut améliorer les 5 à 7, les rendre plus animés et il désire aussi attirer les amateurs de danse en engageant des orchestres, du mardi au samedi. Il désire aussi mettre l'accent sur la cuisson sur pierre volcanique qui n'est pas assez connue même si elle existe depuis plusieurs années. Rappelons que ce restaurant avait été créé par M. Paul H. Lavoie, en janvier 1965, qu'il était situé dans les Galeries de la Canadienne jusqu'en 1979 et que le chef est toujours M. Ghislain Tremblay.

Vente de Sydney Steel

SYDNEY, N.-E. (PC) — Le gouvernement de la Nouvelle-Écosse prendra en charge environ 200 millions \$ de dettes, ainsi que les retraits du personnel et autres avantages, dans le cadre d'un projet de vente de sa compagnie Sydney Steel, a-t-on annoncé hier.

La province a aussi accepté d'exploiter la société en participation avec China Minmetals, une firme du gouvernement chinois qui a promis d'acheter les installations d'ici trois ans — à la condition que les pertes de Sysco ne dépassent pas 30 millions \$ au cours de cette période.

Le gouvernement affirme que Minmetals lui a assuré qu'elle ne déménagera pas la compagnie et que ses 700 emplois demeureront à Sydney tant que l'usine demeurera rentable. La Nouvelle-Écosse dispose aussi de six ans pour racheter l'usine en cas de cessation des opérations.

L'entente « remplit les deux conditions que s'était fixé le gouvernement provincial, à savoir offrir à l'aciérie et à ses employés la meilleure occasion de survie et le succès en tant qu'industrie, tout en s'assurant que pas un sou de plus ne sera perdu dans cette entreprise », dit un communiqué du ministre des Finances Bernie Roudreau.

EN UN CLIN D'OEIL

L'Institut d'optique dans les mers du nord

QUÉBEC — Des capteurs à fibre optique mis au point par l'Institut national d'optique (INO) seront montés à bord d'un brise-glace américain, le Polar Star, dans le cadre d'un projet de recherche regroupant des partenaires américains, finlandais et canadiens portant sur les conditions de navigation dans le grand nord. L'INO doit développer des « jauges de contraintes », qui utilisent les capteurs à fibre, et les installer sur les pales du brise-glace. Il s'agit d'un contrat de 275 000 \$ accordé par le ministère de l'Énergie et des Ressources dont la réalisation est assurée par le chercheur Claude Belleville.

Perspectives sombres pour l'emploi

La dernière enquête trimestrielle des services de personnel Manpower sur les perspectives d'emploi donne des résultats inquiétants. À l'échelle canadienne, tout juste 9 % des employeurs s'attendent à embaucher du personnel tandis que 22 % prévoient des coupures. Dans la région de Québec, seulement 13 % des employeurs interrogés s'attendent à augmenter leurs effectifs pendant les trois premiers mois de 1994 alors que 22 % envisagent des réductions. La majorité, soit 58 %, ne prévoit aucun changement. « Les prévisions sont décourageantes mais une baisse de cette envergure n'est pas inhabituelle » commente Hélène Levasseur, porte-parole locale de Manpower. L'enquête précédente indiquait que 7 % anticipaient des augmentations de personnel alors que 18 % prévoyaient des réductions.

144 millions \$ dans les coffres de Noranda inc.

TORONTO — La société Noranda inc. a accepté une offre d'un groupe de preneurs fermes dirigé par la Gordon Capital Corporation visant l'achat de 12 millions d'actions ordinaires qu'elle détient dans Foresterie Noranda, sur la base d'une transaction d'achat ferme. Le groupe a l'intention d'offrir ces actions au public au prix unitaire de 12 \$. La vente fera passer de 83 à 74 % la part de Noranda inc. dans Foresterie Noranda, mais sur une base de dilution maximale, sa participation passerait de 74 à 66 %.

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DU QUÉBEC MÉTROPOLITAIN

RENDEZ-VOUS D'AFFAIRES

Petit déjeuner-conférence

À l'heure du commerce électronique...
sauvez temps et argent par l'échange de documents informatisés!

Le jeudi 2 décembre 1993
7 h 30 à 9 h
Hôtel Germain-des-Prés
Sainte-Foy

Membres : 22,26 \$ (Taxes incluses)
Non-membres : 33,39 \$ (Taxes incluses)

no de TPS : # R106905888
no de TVQ : 1006176930

Pour réservation :
(418) 692-3853

Madame Danièle Lajeunesse
Directrice de programmes
Institut EDI du Québec

Monsieur Jean Thivierge
Contrôleur et responsable de l'administration
Boulangerie Saint-Augustin Inc.

une collaboration de
POSTE MAIL
Service courrier au public - Centre Pro Computer

FORTUNE
diffusée sur
144-Mag

Une émission hebdomadaire sur la gestion et la planification de vos placements

Michel Bell, animateur de l'émission

FORTUNE
Une collaboration : **LE SOLEIL**

Cette semaine :
"Les abris fiscaux, ce qu'il en reste"

Invité :
**Monsieur Michel Dallaire
Fiscaliste
Dionne Forest Kirouac**

Sujet de la semaine prochaine :
"Les bons choix de placement dans le contexte économique actuel"

Horaire : lundi : 20 h - mardi : 2 h 30 - mercredi : 10 h - jeudi : 1 h, 13 h 30 - vendredi : 7 h 30, 22 h - samedi : 5 h 30, 14 h 30, 20 h 30 - dimanche : 21 h

Pour information : **FORTUNE**
1165, Lebourgneuf, bureau 320, Québec G2K 2C9

CA Comptables agréés du Québec

L'ordre dans les affaires

AUDET, BEAUDOIN, GIRARD
Jacques Audet — Michel Beaudoin — Harold Girard
TOUR BELLE COUR, 2600, BOUL. LAURIER, BUREAU 2720
SAINT-FOY (QUÉBEC) G1V 4M6 / (418) 659-3702

BÉDARD GUILBAULT
DONNACONA : 325, DE L'ÉGLISE, C.P. 400, G0A 1T0
285-1234 / 878-3545 / BELINGRAPH 285-1242
SAINT-FOY : 979, DE BOURGOGNE, BUREAU 510, G1W 2L4 / 652-0862
SAINT-RAYMOND : 423, SAINT-CYRILLE, G0A 4G0 / 337-2231
SAINT-MARC-DES-CARRIÈRES : 1885, BONA-DUSSAULT, G0A 4B0 / 268-3334

BÉLANGER, GIRARD, LAVOIE, MOONEY
Claude Girard — Raymond Lavoie — Allan Mooney — Gilles Rochette
710, RUE BOUVIER, BUREAU 200, QUÉBEC (QUÉBEC) G2J 1A7
(418) 621-3666

BERNIER, MERCIER, DESROSIERS
Edifice Champlain, 2700, BOUL. LAURIER, BUREAU 4400
SAINT-FOY (QUÉBEC) G1V 4K5 / 658-2114 / FAX 658-2674

GHISLAIN R. BILODEAU
6370, ARMAND VIAU NORD, QUÉBEC (QUÉBEC) G2C 1W8 / (418) 843-6155
(418) 524-5151 / TÉLÉCOPIEUR : (418) 524-0061

BIRON LATOUCHE
Denis Biron — Bruno Latouche
8370, ARMAND VIAU NORD, QUÉBEC (QUÉBEC) G2C 1W8 / 843-9218

BOUCHARD, DUCHESNEAU, GAGNÉ
CARREFOUR DE LA CAPITALE — 670, RUE BOUVIER, BUREAU 290
QUÉBEC (QUÉBEC) G2J 1A7 / 623-1432 / FAX 623-1499

CARON BÉLANGER
ERNST & YOUNG
Associés résidents : Alain Beaudry — Guy Boulanger — Fernand Dufresne
Raymond Fortier — Yvon Fortin — Sheila Fraser-Gagnon — Esther Gauvin
André Grondin — Jacques Levesque — Leo Littleau — Bertrand Morin
Jacques Nicole — Benoît Racine — Maurice Tremblay — André Vézina
140, GRANDE-ALLÉE EST, BUREAU 200, QUÉBEC (QUÉBEC) G1R 5P7
(418) 524-5151 / TÉLÉCOPIEUR : (418) 524-0061
247, RUE NAIRN, LA MALBAIE (QUÉBEC) G0T 1J0 / (418) 665-4465

CAUCHON DURAND DORÉ
701, DES ROCAILLES, QUÉBEC (QUÉBEC) G2J 1A9 / 622-7070

CHOQUETTE, CORRIVEAU, GRENIER
Claude Choquette — Louis Corriveau — Gervais Grenier — Hélène Huot
Julien Beizue — Claude Matteau — Michel Roy
1391, CHEMIN SAINT-LOUIS, BUREAU 205, SILLERY (QUÉBEC)
G1S 1E2 / 682-3411

DÉRY & ASSOCIÉ
Marc Déry — Hélène Mathieu
1173, BOUL. CHAREST OUEST, BUREAU 290
QUÉBEC (QUÉBEC) G1N 2C9 / 683-8109

DIONNE FOREST KIROUAC
PLACE IBERVILLE DEUX, 1175, RUE LAVIGRIE, BUREAU 580
SAINT-FOY (QUÉBEC) G1V 4P1 / 650-2266

ANDRÉ FORTIN & ASSOCIÉS
André Fortin — Pierre Mailhot — Serge Rouleau
305, RUE DE L'ÉGLISE, SAINT-ROMUALD
(QUÉBEC) G6W 3H7 / (418) 839-8293

JULIEN, DUQUET, NOURRY
Rejean Julien — Yvon Duquet — André Nourry — Marc Mathieu
PLAZA LAVAL, 2750, CHEMIN SAINT-FOY, BUREAU 220
SAINT-FOY (QUÉBEC) G1V 1V6 / 659-3152 / TÉLÉCOPIEUR : 659-4229

LABERGE, LAFLEUR
PLACE DE LA CITÉ, TOUR BELLE COUR, 2600, BOUL. LAURIER, BUREAU 2960
SAINT-FOY (QUÉBEC) G1V 4M6 / 659-7286 / TÉLÉCOPIEUR : 659-5937

LABRIÈRE LANTOUCOOPERS & LYBRAND
2, PLACE QUÉBEC, BUREAU 536, C.P. 1029, HAUTE-VILLE
QUÉBEC (QUÉBEC) G1R 4V3 / TEL : 522-7001 / TÉLÉCOPIEUR : 522-5663

MALENFANT DALLAIRE
3075, CHEMIN DES QUATRE-BOURGEOIS, BUREAU 420, SAINT-FOY
(QUÉBEC) G1W 4Y5 / (418) 654-0636 / FAX (418) 654-0639

MALLETTE MAHEU
QUÉBEC (SAINT-FOY), PLACE IBERVILLE IV, 400-2954, BOUL. LAURIER
C.P. 10350, SAINT-FOY, G1V 4H5 / (418) 653-4431
MONTMAGNY : 1, PLACE DE L'ÉGLISE, BUREAU 100
G5V 2L9 / (418) 248-5777
ST-JEAN-PORT-JOLI : 26, CHEMIN DU ROI EST, G0R 3G0 / (418) 598-3338
SAINT-PAMPHILE : 271, RUE PRINCIPALE, G0R 3X0 / (418) 356-5269
LA POCAITIÈRE : 1000, 6^e AVENUE, BUREAU 206, G0R 1Z0 / (418) 856-2690
Autres bureaux dans les principales villes du Québec
Représentation nationale et internationale

MORIN, DUFRESNE, CLOUTIER
BEDARD & ASSOCIÉS
Le Yvan Morin — Yves Dufresne — Jean-Marie Cloutier — Marcel Bedard
Richard Montminy
EDIFICE MÉRICI, 801, CHEMIN SAINT-LOUIS, BUREAU 250
QUÉBEC (QUÉBEC) G1S 1C1 / 688-1035 / TÉLÉCOPIEUR : 688-3278

POISSANT THIBAUT-PEAT MARWICK THORNE
BUREAU :
LÉVIS : 5020, BOULEVARD DE LA RIVE-SUD, G6V 4Z6 / (418) 833-2114
QUÉBEC : 925, CHEMIN SAINT-LOUIS, BUREAU 400, G1S 4W6
(418) 681-5764
DONNACONA : 100, ROUTE 138, G0A 1T0 / (418) 285-4278
Membre KPMG présent dans 75 grandes villes canadiennes et dans 127 pays.

PRICE WATERHOUSE
TOUR DE LA CITÉ (SAINT-FOY), 870-2600, BOUL. LAURIER, QUÉBEC
(QUÉBEC) G1V 4W2 / 658-5782 / TÉLÉCOPIEUR 656-6640
Réseau de bureaux à travers le Canada et le monde

PIERRE RACINE
C.P. 129, SAINT-ANNE-DE-BEAUPRE (QUÉBEC) G0A 3C0 / 827-3771

RAYMOND, CHABOT, MARTIN, PARÉ
QUÉBEC, LÉVIS, THÉT-FORD MINES, SAINT-GEORGES, SAINT-JOSEPH
BEAUVILLE ET SAINT-MARIE
80 bureaux au Québec avec affiliations nationale et internationale

ROY, LABRECQUE, BUSQUE
CARREFOUR DU COMMERCE, 5055, BOUL. HAMEL OUEST, BUREAU 180
QUÉBEC (QUÉBEC) G2E 2G6 / (418) 871-0013 / TÉLÉCOPIEUR 871-0162

SAMSON BÉLAIR / DELOITTE ET TOUCHE
5600, BOUL. DES GALERIES, BUREAU 600
QUÉBEC (QUÉBEC) G2K 2H6 / (418) 624-3333
11, 400, 1^e AVENUE, BUREAU 111
VILLE SAINT-JEROMES (QUÉBEC) G5V 5S4 / (418) 228-6676
Bureaux dans les principales villes du Canada

L'ÉCONOMIE

74,92 ¢ US
(-0,30 cent)369,40 \$ US
(-7,80)

Claude Béland attaque ceux qui ont dénoncé la transaction entre Desjardins et La Laurentienne

Les Québécois ont encore le « complexe du conquis »

MONTREAL — Le président du Mouvement Desjardins, Claude Béland, croit que le complexe du « conquis » des Québécois a été à la source des critiques qui ont entouré ces derniers mois la transaction entre son groupe et la Corporation La Laurentienne.

par FRÉDÉRIC TREMBLAY
de la Presse canadienne

Au cours d'une allocution prononcée hier devant les membres de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, M. Béland s'est vidé le coeur à propos de ces critiques, en pointant particulièrement du doigt les médias.

Le « réflexe du conquis » à l'origine des critiques à propos de la transaction entre Desjardins et La Laurentienne, juge M. Béland, se nourrit du sentiment d'être « petit,

moins riche et pas capable », ou encore d'être un « Québécois né pour un petit pain ».

La toile de fond du discours de M. Béland portait sur un « Québec à deux vitesses »; l'une d'entre elles étant le fruit du comportement de conquis des Québécois, hérité de la défaite de 1759, alors que l'autre, positive, tire sa source de la Révolution tranquille des années 60.

Lors d'une conférence de presse ayant suivi son allocution d'hier, M. Béland a précisé que les Québécois encore guidés par les

atavismes de 1759 sont toujours plus nombreux que ceux inspirés par l'esprit de la Révolution tranquille.

Desjardins-Laurentienne

Dans le cas de la transaction entre le Groupe La Laurentienne et le Mouvement Desjardins, M. Béland s'est étonné des doutes qu'on a soulevés sur la capacité de son institution de mener à bien ce projet.

« À l'annonce de cette transaction, les uns ont dit: 'Bravo! vous êtes capables!' D'autres, trop nombreux à mon goût, disaient plutôt: 'Serez-vous capables?' Ou encore: 'Danger, ce sera trop gros' ou 'Ce sera si gros que vous ne serez plus une coopérative', comme si une coopérative, par dé-

finition, se devait d'être petite, pauvre et malade et de préférence subventionnée », a lancé M. Béland, lors de son discours.

Claude Béland a d'autre part affirmé que le gouvernement du Québec n'avait pas forcé Desjardins à acquiescer le Groupe La Laurentienne.

Il a aussi mentionné qu'il était inexact de prétendre que La Laurentienne n'avait pas d'autre choix que de vendre ses intérêts à Desjardins. « Sinon, je n'aurais pas pris tant de précaution pour avoir l'exclusivité », a-t-il souligné.

À la défense de La Laurentienne

M. Béland s'est aussi porté à la défense des dirigeants du Groupe La Laurentienne.

« Et malgré les promesses que contient la transaction, on est allé jusqu'à écrire que les hauts dirigeants de La Laurentienne étaient des gestionnaires dangereux... alors qu'ils sont pourtant des gens de chez-nous qui ont connu une carrière remarquable », a fait valoir M. Béland.

À moins de changement, le président du Groupe La Laurentienne, Jacques Drouin, n'occupera aucun poste-clé au sein de la nouvelle Société financière Desjardins-Laurentienne, issue de la transaction entre les deux sociétés.

Tout au plus, on a promis à M. Drouin une fonction au sein du conseil d'administration, alors que la fonction de président de

cette instance a été attribuée à M. Béland.

Le président du Mouvement Desjardins dit souhaiter que plus de Québécois adoptent la bonne « vitesse » qui se caractérise par cinq particularités: un changement de mentalité dans les régions (on peut se développer même si on est petit), une décentralisation vers les régions de certains pouvoirs (élimination de la réglementation excessive centralisée à Québec et qui brime l'initiative dans les régions), développer un esprit de concertation entre les différents acteurs socio-économiques des régions, accroître le sens des responsabilités des citoyens (comme renoncer au travail noir pour préserver l'intégrité des programmes sociaux), et développer une culture entrepreneuriale.



Les courtiers ont eu une journée plutôt agitée, hier, sur le parquet de la bourse de Tokyo.

La bourse de Tokyo subit une chute de près de 4 %

TOKYO (AFP) — L'indice Nikkei a chuté de 3,9 % à la bourse de Tokyo hier, témoignant d'un vif regain de pessimisme pour une économie japonaise en mauvaise santé, mais aussi des craintes des milieux d'affaires face à l'absence jusqu'ici de réactions du cabinet Hosokawa pour enrayer la tendance.

Pas un jour ne passe à Tokyo sans mauvaise nouvelle de la conjoncture: chute continue des profits et des ventes des sociétés, réduction massive d'emplois, baisse persistante de la production industrielle, des investissements, de la consommation des ménages, essor des créances douteuses des banques...

La morosité est telle que 96 % des firmes japonaises, selon une étude publiée hier par le quotidien Asahi Shimbun, ne prévoient pas de reprise avant juillet prochain et qu'un tiers s'attend à une aggravation de la conjoncture d'ici là.

Dans un tel contexte où l'économie japonaise connaîtra vraisemblablement une croissance négative en 1993, les investisseurs fuient la bourse. Depuis le début octobre, il est devenu clair que la reprise économique du printemps n'avait été qu'un feu de paille. Le Nikkei a perdu plus de 20 %.

Mais « les gens sont déçus de l'inaction du gouvernement du premier ministre Morihiro Hosokawa qui ne fait rien pour l'économie et occupe tout son temps sur les réformes politiques », a déploré Hiromi Fukuda, gérant de fonds chez Schroeder Investment.

« Il faudrait que le gouverne-

ment agisse vite: nouvelle réduction des taux, baisse des impôts et soutien aux banques paralysées par les créances douteuses », a estimé Koichiro Bepu, analyste à la Deutsche Bank Capital Markets qui a déploré aussi « la propagande officielle sur la reprise ».

Derrière ces accusations apparaît aussi en pointillé le rôle joué par les autorités pour soutenir la cote. La belle hausse des cours jusqu'à l'été avait été permise par des fonds publics, à l'initiative du précédent gouvernement libéral démocrate (PLD) de Kiichi Miyazawa.

Depuis l'automne, les boursiers constatent ou déplorent l'absence de ce soutien des autorités. Hirohisa Fujii, le nouveau ministre des Finances, l'a confirmé hier: « Par principe, des mesures de soutien (du marché) ne doivent pas être prises ».

Sous couvert du programme d'installation de thermostats

Hydro pourrait effectuer une enquête cachée sur sa clientèle

QUÉBEC — Hydro-Québec devra prévoir des mesures strictes pour empêcher que son programme d'installation gratuite de thermostats serve à réaliser une enquête cachée sur sa clientèle.

par PIERRE ASSELIN
LE SOLEIL

Pratiquement tous les foyers québécois seront visités dans le cadre du Programme d'installation directe (PID), qui doit débuter en avril 1994, et cela de façon systématique.

LE SOLEIL a obtenu, en vertu de la Loi d'accès à l'information, une copie du contrat conclu entre Hydro et le Groupe Conserv-Action, qui agira comme gestionnaire provincial pour la mise en place et le déroulement du programme.

Le contrat se chiffre à 57,4 millions \$ pour la première phase du PID, qui comprend la mise en place de la structure opérationnelle et la réalisation de 100 000 visites. Un second contrat sera signé, à des conditions déjà convenues, si Hydro décide de procéder à la deuxième phase du programme, qui vise cette fois un million de visites.

Les visites à domicile se feront selon une « approche de type voisinage », décrite de la façon suivante: « lorsque la réalisation du Programme démarre dans une municipalité donnée, elle doit se poursuivre de façon systématique, ménage par ménage, rue par rue, quartier par quartier jusqu'à ce que la municipalité ait été couverte au complet. »

Ces visites seront effectuées par des sous-traitants, que Conserv-Action choisira par le biais d'appels d'offres.

Pour Madeleine Plamondon, directrice du Service d'aide aux consommateurs de Shawinigan, cette procédure ouvre la porte à une vaste enquête sur la clientèle. Rarement une entreprise a-t-elle eu la chance de sonner à la porte de chaque Québécois, s'étonne-t-elle. La tentation sera grande de recueillir des informations qui dépassent la simple installation des thermostats. Par exemple de vérifier si la consommation facturée

correspond aux équipements installés chez le client.

Le contrat prévoit que les informations obtenues dans le cadre des visites seront inscrites dans une banque de données, classées par adresse et par numéro de compte d'Hydro-Québec. La banque de données doit par ailleurs contenir un volet « repérage-rénovation », qui comprendra une dizaine de questions, pour un programme ultérieur d'Hydro.

Mme Plamondon croit que chaque client devrait être informé des informations qui seront retenues et transmises à Hydro, et de l'usage qui en sera fait, comme le prévoit d'ailleurs précisément la Loi sur la protection des renseignements personnels au sujet des renseignements nominatifs.

À l'inverse, Hydro elle-même confiera des renseignements nominatifs à ses sous-traitants. Le contrat prévoit toutefois des clauses de confidentialité pour éviter que ces informations soient transmises à des tiers. Mme Plamondon croit malgré tout que ces clauses sont insuffisantes et qu'il faudrait également prévoir un mécanisme de surveillance.

Lancement à Québec du concours « Ville industrielle de l'année »

QUÉBEC — Les municipalités ne détourneront pas vers le programme fédéral des travaux d'infrastructure les investissements qu'elles consacrent habituellement au développement industriel.

par RÉAL LABERGE
LE SOLEIL

C'est du moins l'opinion du président-directeur général de l'Association des manufacturiers du Québec, M. Richard Le Hir, qui a procédé hier à Québec, au lancement de la 4^e édition du concours « Ville industrielle de l'année » dont son association est le maître-d'oeuvre.

Il ne croit pas que la participation des municipalités au programme fédéral soit si importante qu'elles choisissent de mettre tous leurs oeufs dans le même panier, oubliant le développement industriel à long et moyen terme, pour ne retenir que l'aspect de bénéfices à court terme.

D'ailleurs, a-t-il souligné, le concours est un exercice qui a été extrêmement salubre aux trois villes gagnantes des compétitions précédentes, soit Drummondville, Thetford Mines et Sherbrooke.

Dans le cas de Sherbrooke, ville gagnante de 1993, les retombées seront dévoilées à l'occasion de la remise du prix de 1994. Quant aux deux autres, les résultats se sont révélés tangibles, notamment sous forme de demandes accrues d'information, d'investissements considérables et d'une publicité valable.

Jusqu'ici le concours a attiré 130 candidatures dans les 16 régions administratives du Québec et 45 municipalités lauréates. M. Pierre Desroches, vice-président

exécutif de la Banque Nationale, principal commanditaire, a souligné que chaque ville candidate, quelle que soit sa taille, a une chance égale de remporter le titre puisque la sélection est basée sur l'intensité des efforts et la qualité des initiatives.

Un porte-parole d'Hydro-Québec, M. Michel Bergeron, a annoncé l'attribution d'un nouveau prix, celui de l'Efficacité énergétique. Il a précisé que la dépense électrique des municipalités s'était élevée à 217 millions \$ en 1991. C'est une dépense qui représente de 1 à 3 % des budgets municipaux du Québec, qui totalisent environ 4 milliards \$ par année.

Les municipalités ont jusqu'au 27 janvier pour s'inscrire au concours; les candidatures doivent être remises avant le 17 mars. La proclamation des gagnants aura lieu à Sherbrooke, le 12 mai.

Le pdg de Paramax sert un avertissement

Les contrats avec les gouvernements risquent de coûter plus cher à l'avenir

OTTAWA (PC) — Les contrats gouvernementaux risquent de coûter plus cher aux contribuables à l'avenir, à cause de la controverse engendrée par l'annulation du contrat de 4,8 milliards \$ des hélicoptères militaires.

C'est ce qu'affirme le dirigeant de la principale compagnie canadienne intéressée par le contrat, Paramax Systems Canada.

M. Paul Manson a répété hier qu'Ottawa devrait peut-être débours 500 millions \$ additionnels en frais d'annulation — sans compter les 400 millions \$ déjà dépensés pour ce contrat.

Et ce n'est que le début. À l'avenir, prédit M. Manson, les entrepreneurs voudront se prémunir contre des risques similaires et augmenteront leurs prix.

L'entente sur les hélicoptères, signée par le précédent gouvernement conservateur, a été résiliée par le premier ministre Jean Chré-

tien dès la première journée du gouvernement libéral.

L'annulation était un élément-clé de la plateforme électorale libérale en prévision du scrutin du 25 octobre dernier. M. Manson, un ancien chef d'état-major, a maintenu que c'était la première fois qu'un contrat de cette envergure était annulé pour des motifs politiques.

Cela a vraiment modifié toute la situation des rapports entre l'industrie et du gouvernement, a-t-il affirmé au cours d'une interview, pendant l'assemblée annuelle de l'Association des industries aéropatiales du Canada.

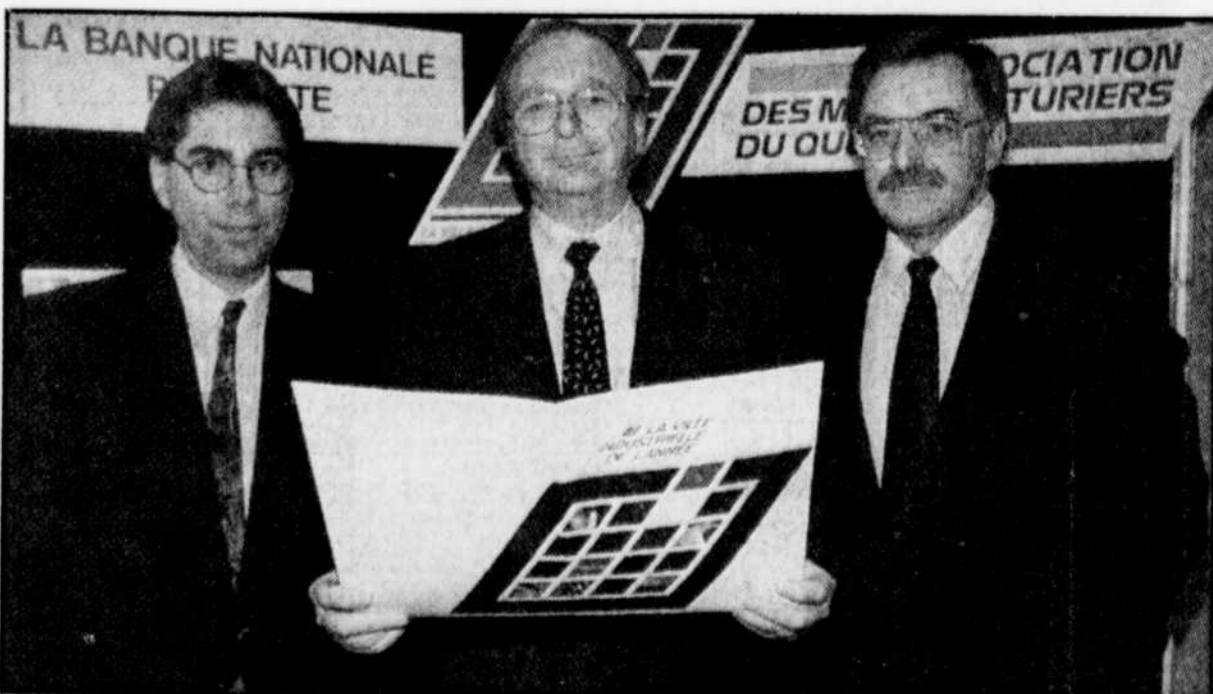
« Si une entreprise qui soumis-

sionne pour un contrat détecte un risque accru — dans ce cas, un risque de résiliation après le début du contrat — alors elle doit se protéger en augmentant ses prix. C'est tout à fait courant dans les affaires. Alors le Canada doit inévitablement s'attendre à des hausses de prix pour les futurs programmes. »

Il a dit que les pourparlers avaient débuté il y a 10 jours avec le gouvernement, au sujet du montant dû à Paramax suite à l'annulation.

Des pourparlers distincts se tiennent aussi en parallèle avec le consortium italo-britannique qui était le principal entrepreneur, a-t-il ajouté.

Paramax exigera qu'on lui rembourse « chaque sou que le gouvernement nous doit », a-t-il prévenu.



Le lancement du concours « Ville industrielle de l'année », hier, à Québec, a été fait par MM. Michel Bergeron, chef des communications chez Hydro-Québec, Richard Le Hir, président-directeur général de l'Association des manufacturiers du Québec, maître-d'oeuvre du concours, et Pierre Desroches, vice-président exécutif de la Banque Nationale, principal commanditaire.